



FEDERATION DEPARTEMENTALE DES GROUPEMENTS DE DEFENSE
CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES DU PUY-DE-DOME

Site de Marmilhat – 83 Avenue de l'Europe – 63370 LEMPDES

☎ 04. 73. 42. 14. 63 - 📠 04. 73. 42. 16. 61

**COMMANDE D'APPATS SECS
PRETS A L'EMPLOI**



Réseau des FREDON/FDGDON
N° AU00094

Afin que les livraisons ne soient plus interrompues (ruptures de stock), la FDGDON du Puy-de-Dôme vous propose de commander des appâts secs prêts à l'emploi 3 fois par an :

➡ **Conditionnement :**

Rappel ! Ces appâts sont conditionnés **en sacs de 20 kg** (appâts blé) par le laboratoire LIPHATECH et sont livrés par le GIDC (Groupement Inter Départemental des Cultures). Ils sont réservés à nos adhérents. Ce sont les seuls appâts à la bromadiolone homologués sur campagnol terrestre.

➡ **Périodes de commande :**

Pour des raisons d'organisation nous vous demandons **de commander vos appâts :**

Pour la campagne de lutte PRINTEMPS 2017 : du 15 février au 15 mars 2017

Pour la campagne de lutte ETE 2017 : du 15 juin au 15 juillet 2017

Pour la campagne de lutte AUTOMNE 2017 : du 15 septembre au 15 octobre 2017

Les commandes passées en dehors de ces périodes seront facturés 60 €TTC le sac.

➡ **Coût du sac de 20 kg : 50 euros TTC le sac**

Regroupez-vous pour passer vos commandes ! Commandes de 10 sacs minimum et port en plus (60 euros TTC) pour les livraisons de moins de 20 sacs (soit 400 kg).

Pensez à envoyer vos notations de parcelles pour que la FDGDON prenne l'avis de traitement.



COMMANDES APPATS SECS CAMPAGNOLS de l'année 2017

A faxer au 04 73 42 16 61 ou à envoyer par mail à : fdgdon63@fredon-auvergne.fr

Je soussigné(e), Madame, Monsieur
Président(e) du Groupement de Défense ou responsable de la commune de
TEL portable (si possible)

ADRESSE DE LIVRAISON

NUMERO SIRET.....

NUMERO TVA du responsable ou président du GDON.....

Copie du certiphyto (si pas encore envoyé à la FDGDON 63)

	Nombre de sacs (> à 10 sacs)	TOTAL (TTC)
Printemps 2017		50 €X =
Eté 2017		50 €X =
Automne 2017		50 €X =
Hors période		60 €X =
Frais de port		si <20 sacs : + 60 €
TOTAL		

A, le.....

LE PRESIDENT OU LE RESPONSABLE DU GROUPEMENT

Signature